

LA CFDT SEULE AU CRENEAU POUR DEFENDRE LA DGAC !!!

Le SPAC CFDT a participé le 19 mars 2008 à la réunion de présentation des rapports des préfigurateurs du MEEDDAT*. Le SPAC aura été le seul syndicat à s'inquiéter du sort réservé à la DGAC, et surtout à ses personnels, dans cette restructuration.

Le Secrétaire Général du MEEDDAT, Didier Lallement, (notre ex-DG pour ceux qui n'auraient pas suivi sa carrière) a organisé une réunion de discussion avec les organisations syndicales représentatives de notre Ministère sur les rapports de préfiguration des futures directions (dont la DGAC). Image des limites du corporatisme, le SNCTA n'était pas invité : avec 1500 voix pour plus de 90000 agents, il ne représente rien au niveau ministériel.

La CFDT, seule au créneau pour défendre la DGAC

La CFDT a été le seul syndicat à interpellé le SG et les préfigurateurs sur l'avenir de la DGAC. La réunion a permis à la CFDT de pointer un manque de coordination entre les préfigurateurs.

La CFDT a, particulièrement, insisté sur 3 thèmes :

- Les fonctions supports (COM, juridique, Affaires européennes et internationales, SG)
- L'intégration SEFA/ENAC
- Les mesures d'accompagnement social de la réforme

Les fonctions supports : Pour la COM le compte n'y est pas !!

Si la coordination entre les préfigurateurs pour les Affaires juridiques semble être bonne, la coordination concernant les Affaires européennes et internationales semble moins approfondie.

Et pour la COM, Madame Delemasure semble avoir une vision très centralisatrice, qui ne correspond pas aux spécificités des missions de la DGAC. Pour la CFDT il est nécessaire de poursuivre le dialogue sur ce point afin de garantir une gestion de proximité « au cœur de la DGAC ».

L'intégration du SEFA dans l'ENAC : la concertation avant les décisions facilite l'action !

Le rapport de préfiguration de la DGAC comportait une surprise. L'intégration du SEFA dans l'ENAC. Même si la CFDT soutient depuis plusieurs années l'idée d'un rapprochement, nous aurions préféré pouvoir en parler avec le DG avant la remise de son rapport. Le SPAC CFDT restera particulièrement attentif sur ce dossier. Quant au DG, il a promis une concertation sur ce dossier (sic !).

Le Secrétariat Général de la DGAC : Le silence de D. Lallement sur ce sujet est éloquent !!

Le plus inquiétant est la réponse évasive sur le contour du SG de la DGAC. Pour le Directeur Général, la DGAC doit être pleinement dans le MEEDDAT. Le Secrétaire Général du MEEDDAT, lui, n'a pas daigné expliciter la future relation entre son service et le Secrétariat général de la DGAC.

Ce point laisse à penser à une réduction importante de l'autonomie de la DGAC. Cela aurait entre autres pour conséquence qu'un certain nombre de négociations d'opèreraient au niveau ministériel. La CFDT y est cependant présente, contrairement à d'autres.

Accompagnement social : il est temps d'en discuter.

Concernant les mesures d'accompagnement social de cette restructuration, le DG a indiqué que les mesures protocolaires s'appliqueraient aux réorganisations de la DGAC et qu'elles seraient adaptées pour les aspects concernant la réorganisation du MEEDDAT.

La CFDT souhaite entamer des discussions rapides avec le DG pour le respect du protocole, car quelles que soient les réorganisations à venir, le protocole 2007-2009 s'applique !

**MEEDDAT : le nouveau nom du Ministère, en attendant le prochain !*